Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

UN NOUVEAU VISAGE POUR LES QUARTIERS
RENOUVELLEMENT URBAIN

PREMIERE CONVENTION DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

DEPLACEMENT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A RENNES

JEUDI 16 FEVRIER 2017

SOMMAIRE

DATES CLES DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE p.4

LE RENOUVELLEMENT URBAIN : REDONNER VIE AUX QUARTIERS p.6

LE RENOUVELLEMENT URBAIN EN QUELQUES CHIFFRES p.7

LE PREMIER PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE 2004 - 2020 ..... p.8

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2014 - 2030..... p.9

NPNRU : LES 200 QUARTIERS D'INTERET NATIONAL p.10

NPNRU : CONTINUITE ET INNOVATIONS..... p.11

NPNRU : PREMIERES OPERATIONS p.13

LA CONVENTION OPERATIONNELLE DE RENNES METROPOLE > 2017-2024..... p.14

LES HABITANTS ACTEURS p.16

LES OUTILS DE LA MIXITE SOCIALE..... p.17

AUTRES ACTIONS DE L'ANRU EN FAVEUR DES QUARTIERS p.18

LES DATES CLES
DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE

Octobre 2012 – Janvier 2013
CONCERTATION NATIONALE, « QUARTIERS, ENGAGEONS LE CHANGEMENT »
Sous la tutelle de François Lamy, ministre délégué à la Ville : 100 heures de réunions, 4 rencontres avis citoyens (Bobigny, Rennes, La Seyne-sur-Mer, Strasbourg), 1 600 participants, 700 contributions dans les cahiers d'acteurs.

8 juillet 2013
Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache remettent à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, leur rapport «Pour une réforme radicale de la politique de la Ville - Ça ne se fera plus sans nous - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ».

19 février 2013
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES
Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, annonce 27 propositions d'actions largement fondées sur les préconisations formulées dans le cadre de la concertation nationale « Quartiers, engageons le changement ».

2 août 2013 - Automne 2013
PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI EN CONSEIL DES MINISTRES ET DÉBAT PARLEMENTAIRE
François Lamy présente le projet de loi de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine.

21 février 2014
PROMULGATION DE LA LOI DE PROGRAMMATION POUR LA VILLE ET LA COHÉSION URBAINE
Ce texte inscrit le principe fondamental de co-construction de la politique de la ville avec les habitants, la redéfinition des quartiers prioritaires à partir du critère unique du niveau de revenus des habitants, un contrat urbain global à l'échelle intercommunale, un nouveau programme national de renouvellement urbain, le retour du droit commun dans les quartiers populaires. Il réconcilie les dimensions urbaine et humaine de la politique de la ville.

17 juin 2014
1 514 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) IDENTIFIÉS
Najat Vallaud-Belkacem, ministre en charge de la Ville, dévoile la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville.
Environ 1 500 quartiers prioritaires en métropole et en Outre-Mer dans 820 communes se substituent aux 2 500 quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

16 décembre 2014
LANCEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Présidée par François Pupponi, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et ses partenaires, notamment Action Logement, engagent 5 milliards d'euros permettant de réaliser un investissement de 20 milliards d'euros dans les dix prochaines années pour transformer plus de 450 quartiers d'intérêt national ou régional, soit plus de 3 millions d'habitants concernés (1 milliard d'euros supplémentaires annoncés le 27 octobre 2016).

Janvier 2015

SIGNATURE DES PREMIERS CONTRATS DE VILLE

Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, signent les premiers contrats de ville de nouvelle génération 2015-2020. Document unique, le contrat de ville est conclu à l'échelle intercommunale par tous les services publics. Il engage des actions en faveur de la cohésion sociale, des interventions sur le cadre de vie et le renouvellement urbain, du développement économique et de l'emploi.

6 mars 2015

PREMIER COMITÉ INTERMINISTÉRIEL À L'ÉGALITÉ ET À LA CITOYENNETÉ

Le Premier ministre, Manuel Valls, réunit le premier comité interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (Ciec) qui adopte 60 décisions pour encourager l'engagement à la citoyenneté, créer les conditions de la mixité et favoriser l'égalité réelle. Deux autres Ciec se sont tenus le 26 octobre 2015 aux Mureaux, et le **13 avril 2016 à Vaulx-en-Velin**. Ce troisième Ciec comportait des mesures-phares sur l'égalité réelle, l'emploi, l'éducation et l'engagement. Le même jour, le projet de loi Égalité et Citoyenneté a été présenté en Conseil des ministres.

30 mars 2015

PREMIER COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES CONSEILS CITOYENS

Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, réunit le premier comité national de suivi des conseils citoyens qui rassemble les principales associations d'élus, les grands réseaux associatifs présents dans les quartiers prioritaires, l'Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU), les centres de ressources, l'association des délégués des préfets, ainsi que des préfets à l'égalité des chances et des sous-préfets ville.

1er janvier 2016

TOUS LES CONTRATS DE VILLE SIGNÉS

Les 435 contrats de ville entrent dans leur phase opérationnelle pour répondre aux enjeux locaux – en termes notamment d'emploi, de développement économique, de renouvellement urbain, d'éducation, de santé ou de transport –, identifiés par l'ensemble des partenaires signataires. Les actions mises en œuvre mobiliseront les politiques de l'ensemble de ces partenaires et associeront obligatoirement les habitants, au sein des conseils citoyens.

27 octobre 2016

- 1 MILLIARD D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES DE L'ETAT POUR LES QUARTIERS

- LE FORUM NATIONAL DES CONSEILS CITOYENS

Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, et la secrétaire d'État chargée de la ville Hélène Geoffroy, réunissent, pour la première fois, 1 000 membres de conseils citoyens pour un temps d'échanges et de formation (Paris).

27 juin 2016

7 MILLIONS D'EUROS POUR LA FORMATION ET L'ANIMATION DES CONSEILS CITOYENS

Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la Ville, annonce le déblocage de 7 millions d'euros pour la formation et l'animation des conseils citoyens.

22 décembre 2016

ADOPTION DU PROJET DE LOI RELATIF À L'ÉGALITÉ ET À LA CITOYENNETÉ

Cette loi engage notamment des mesures structurantes dans le domaine du logement pour favoriser le vivre-ensemble et lutter contre les phénomènes de ségrégation territoriale et de « ghettoïsation » de certains quartiers et crée de nouveaux droits au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

14 janvier 2017

LA JOURNÉE CONVERGENCE CITOYENNE

Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, et la secrétaire d'État chargée de la ville Hélène Geoffroy, réunissent, 250 acteurs de la politique de la ville dont des conseillers citoyens (Paris).

LE RENOUVELLEMENT URBAIN : REDONNER VIE AUX QUARTIERS

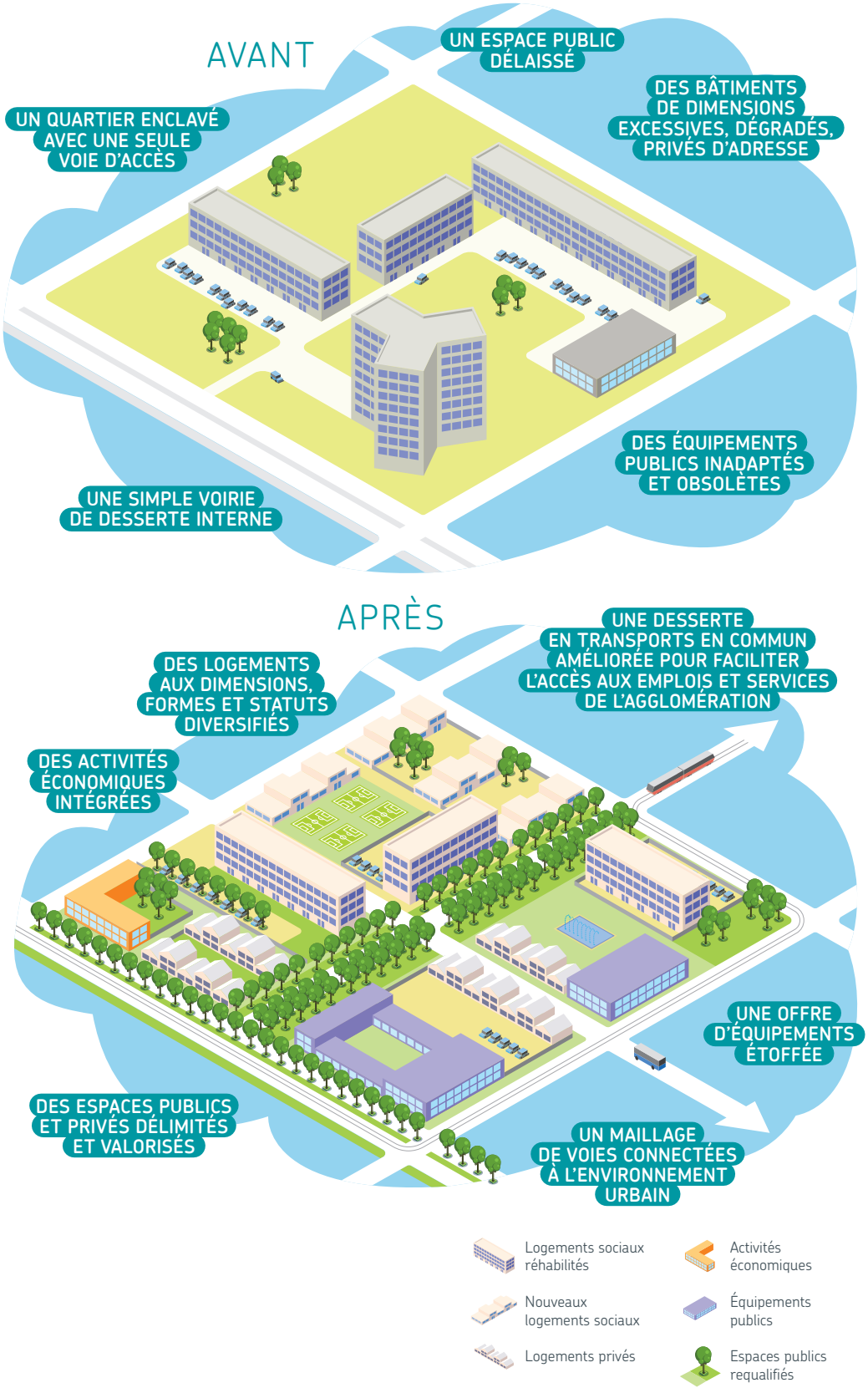

LE RENOUVELLEMENT URBAIN EN QUELQUES CHIFFRES

2
PROGRAMMES

- **PNRU** (2004-2020)
- **NPNRU** (2014-2030)

Au total sur les deux programmes

20
milliards d'euros
de l'ANRU

75
milliards d'euros
d'investissements

5 millions d'habitants en métropole et Outre-mer

LE PREMIER PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE > 2004-2020

- **400** conventions signées
- **4 MILLIONS** d'habitants concernés
- **12,5 MILLIARDS** de subventions de l'ANRU
- **50 MILLIARDS** d'investissements au total
- **10 MILLIARDS** versés depuis le début du Programme
- **600 000** logements déjà réalisés ou réhabilités
- **150 000** logements démolis
- **25 MILLIONS** d'heures d'insertion, **59 000** bénéficiaires

Premier effort massif de transformation
des quartiers en difficulté partout en France

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN > 2014-2030

- Lancé par **la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine** du 21 février 2014, dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville
- Concerne les grandes villes ou les villes moyennes, en métropole et Outre-mer, les quartiers de grands ensembles HLM ou centres anciens dégradés

- **7,4 milliards d'euros de l'ANRU** :
  - > **6,4 milliards d'euros** grâce au concours d'Action Logement (subventions et prêts)
  - > **1 milliard d'euros supplémentaire** apporté par l'Etat et annoncé par le Président de la République le 27 octobre 2016

- **25 milliards d'euros investis par l'ANRU et ses partenaires** (bailleurs, Caisse des dépôts, villes et EPCI, régions et départements…)

- **450 quartiers :** 200 Quartiers d'Intérêt National et 250 Quartiers d'Intérêt Régional en métropole et en Outre-mer

NPNRU : LES 200 QUARTIERS D'INTERET NATIONAL

LE NPNRU : CONTINUITE ET INNOVATIONS

► Des principes communs forts avec le PNRU à l'échelle du quartier : mixité, diversification, désenclavement, etc.

► Un triple changement d'échelle

Échelle géographique

Des projets conçus et portés au niveau intercommunal et plus seulement au niveau du quartier et de la ville

Échelle thématique

Dans le cadre du contrat de ville, un lien fort avec tous les sujets : habitat, économique, transports, éducation, santé, etc.

Échelle temporelle

Des projets pensés d'emblée sur 10 ou 15 ans

► Une contractualisation en deux temps

Une phase de **conception des projets,** dans le cadre d'un « protocole de préfiguration »

1 → 2

Une phase de **mise en œuvre des projets,** dans le cadre opérationnel d'une « convention pluriannuelle de renouvellement urbain »

PREMIERE PHASE : LE PROTOCOLE DE PREFIGURATION

- Les **116 protocoles de préfiguration intercommunaux** portant sur les 200 quartiers nationaux ont été examinés en 2016

- **Plus de 500 millions d'euros déjà validés** (investissement et ingénierie)

- Sur cette seule phase de préfiguration déjà :
  - **10 700 logements actés en démolition**
  - Plus de **3 000 logements prévus en réhabilitation**
  - Plus de **2 300 logements sociaux prévus en reconstruction** en dehors des quartiers

DEUXIEME PHASE : LA CONVENTION OPERATIONNELLE

- **Première convention signée à Rennes le 16 février 2017**

- **Prochaine signature à Pau**

- **Signature des prochaines conventions opérationnelles pour les 200 quartiers tout au long des années 2017 et 2018**

NPNRU : PREMIERES OPERATIONS

Clermont-Ferrand
Démolition de la « Muraille de Chine »
Déconstruction de 522 logements

Bron - Démolition de l'UC1
- 330 logements surplombant deux infrastructures autoroutières
- 12 étages, 220m de long
- Relogement en cours depuis début 2016

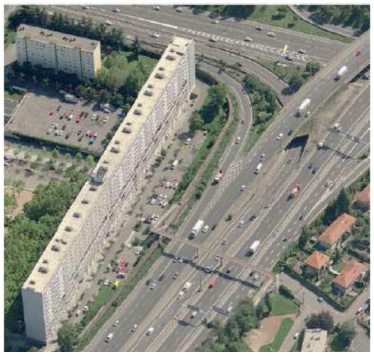

Auch
Démolition des immeubles d'Artagnan et Porthos
- 30 ménages relogés depuis fin 2015
- Démolition en cours

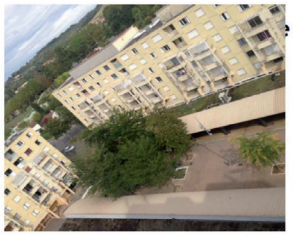

Alfortville
40 logements sociaux - 16 PLUS, 24 PLAI
Dépôt PC : mai 2016
OS : octobre 2016
Mise en service : 1er trimestre 2018

Alfortville
8 logements sociaux en VEFA
(au sein d'une opération d'accession)
Dépôt PC : juin 2016
OS : mi 2016
Mise en service : fin 2018

Alfortville
30 logements sociaux - 18 PLUS, 12 PLAI en VEFA
Contrat de réservation : juin 2015
Obtention PC : novembre 2015
OS : 2ème semestre 2016
Mise en service : 1er semestre 2018

LA CONVENTION OPERATIONNELLE DE RENNES METROPOLE > 2017-2024

Le projet NPNRU de Rennes Métropole concerne 3 Quartiers Politique de la Ville :

- **Le Blosne,**
- **Maurepas** (avec les 2 secteurs de Gayeulles et de Gros Chêne)
- **Villejean** (d'intérêt régional)

Un projet qui confortera ou accompagnera l'arrivée du métro.

- **Une politique de l'habitat volontariste pour casser la spécialisation des quartiers**

Leviers : Démolition, construction de logements neufs privés dans les quartiers, requalification lourde de logements locatifs sociaux et changement d'usage, politique des loyers renouvelée

- **Des activités économiques diversifiées et une refonte de l'offre commerciale**

Leviers : Restructuration du centre commercial, développement d'une cité artisanale, création un centre d'affaires…

- **Des équipements en nombre**

Leviers : Construction et restructuration de groupes scolaires, variété de locaux de proximité pour associations, services publics et activités culturelles

► **Sur les 3 quartiers, mobilisation d'un investissement global de près de 590M d'euros d'investissement avec une participation de l'ANRU de l'ordre de 17%** combinant subventions et prêts

► Le quartier de Maurepas : Gayeulles et Gros-Chêne

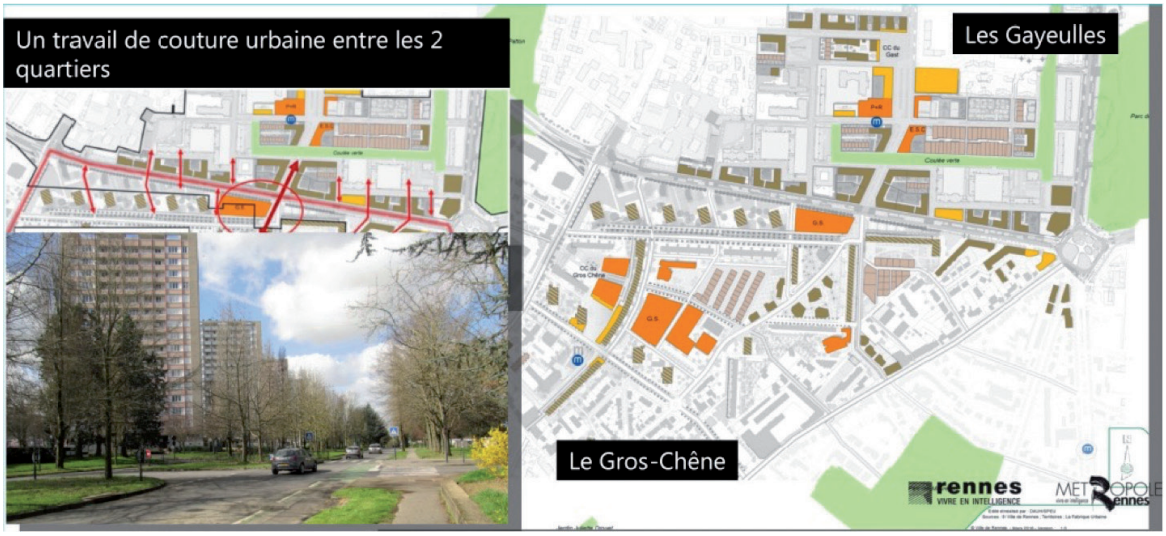

► Le quartier du Blosne

► Gros-Chêne, un projet accompagnant l'arrivée du métro

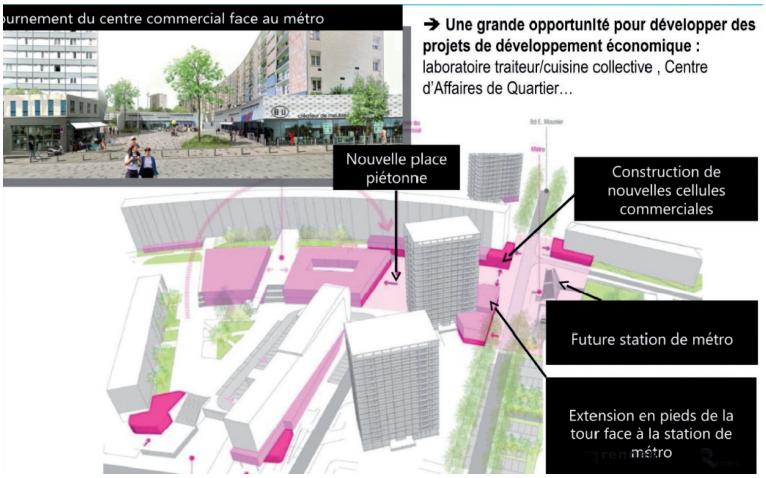

► Activités économiques au Blosne

NPNRU, LES HABITANTS ACTEURS

La co-construction et l'implication citoyenne

Clermont Communauté

- **Favoriser la participation active des habitants** afin de valoriser leur expérience et de répondre au mieux à leurs attentes

- **Les impliquer depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation du Projet de Renouvellement Urbain**

- **Associer les habitants à la transformation de leur cadre de vie grâce :**

  - aux conseils citoyens pour co-construire les programmes d'action avec les habitants, en s'appuyant sur leur expertise d'usage et en leur permettant de porter leur parole au sein des instances de pilotage des projets

  - à la maison du projet, lieu de ressources et d'échanges que les citoyens pourront utiliser de façon autonome

- **2 millions d'euros mobilisés en 2016 pour la formation des conseils citoyens par l'Ecole du Renouvellement Urbain (ERU).**

NPNRU : LES OUTILS DE LA MIXITE SOCIALE

► L'équilibre territorial dans l'offre de logements

- **Reconstitution des logements sociaux** démolis hors des quartiers prioritaires
- **Construction de logements diversifiés** dans les quartiers, avec des équipements et services de qualité : écoles, crèches, gymnases, médiathèques...
- **Approche intercommunale et interbailleurs des attributions de logements**

► Les grands principes du relogement

- **Qualité des parcours** résidentiels des ménages, dans des conditions financières compatibles avec leurs ressources
- **Accompagnement social des ménages**
- **Indemnité compensatoire** de loyer pour le relogement hors quartier

AUTRES ACTIONS DE L'ANRU EN FAVEUR DES QUARTIERS

► L'ANRU, investisseur d'avenir

L'ANRU est opérateur de 6 programmes en faveur de la jeunesse, de la ville et des territoires durables

Les crédits alloués à l'ANRU pour l'ensemble de ces programmes s'élèvent à **783 millions d'euros,** dont 583 millions d'euros de subventions et 200 millions de fonds propres

- **PROJETS INNOVANTS** en faveur de la Jeunesse
- **VILLE ET TERRITOIRES DURABLES**
  Viser la très haute performance et l'innovation environnementale pour le renouvellement urbain
- **LES QUARTIERS COMME TERRITOIRES D'INNOVATION**
  50 millions d'euros complementaires

L'ambition du co-investissement

- **250 M€ de fonds propres** destinés à être co-investis dans des projets immobiliers, avec des acteurs de marché, dans les périmètres des **1 500 QPV**, qui permettront de constituer un portefeuille de **1 300 M€** d'investissement

- **UNE CONVENTION DE PARTENARIAT** signée entre l'ANRU et la Caisse des Dépôts, qui ont décidé d'investir ensemble aux côtés d'investisseurs privés

- **INTERVENTION** sur l'immobilier tertiaire, le commerce, les résidences gérées, les projets structurants…

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

UN NOUVEAU VISAGE POUR LES QUARTIERS
RENOUVELLEMENT URBAIN

PREMIERE CONVENTION DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

DEPLACEMENT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A RENNES – 16 FEVRIER 2017

ActionLogement

L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT

GROUPE
Caisse
des Dépôts